

**DOSSIER D'INSCRIPTION****ملف التسجيل****COURS DE LANGUE ARABE****دروس اللغة العربية****ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023** السنة الدراسية**Formulaire à remplir en lettres majuscules (renseigner toutes les rubriques)**

Date de dépôt : .. / .. / 2022

**Le tuteur :**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

[MAJUSCULES]

Port. père ( 📞 ) : ..... Port. mère ( 📞 ) : .....

E-mail père : .....

E-mail mère : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tout changement d'adresse doit immédiatement être signalé à l'administration de l'école.

**Documents à fournir :**Le présent formulaire dûment rempli et signé + Le règlement financier annuel.  
A l'ordre de : ASMVM EDUC .**NB :** › L'inscription ne sera effective que pour un dossier d'inscription complet.  
› Le nombre de places étant limité, l'administration se réserve le droit d'arrêter les inscriptions.**Modalités de règlement financier :** (Partie réservée à l'administration) Espèces : .....  
(somme) Chèques : .....  
(somme)

Titulaire du chèque : Nom : ..... Prénom : .....

Banque : ..... Nombre de Chèques : ..... Reçu n° : .....

Dates d'encaissement des chèques : le 15  ou le 30



## **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT**

Les inscrits à l'école <<ESSALAM>> acceptent le règlement. Ils sont concernés par la vie de l'école et sont appelés à œuvrer à son épanouissement et sa réussite par leur participation créative, ainsi que leur présence aux réunions et activités diverses. Ils s'engagent à respecter les exigences de l'établissement, impératives à une gestion que nous souhaitons efficace.

### **1) INSCRIPTION ET CONTRIBUTION DE L'ELEVE**

- Avant que l'élève puisse entamer les cours et intégrer sa classe, son tuteur est tenu d'accomplir les modalités administratives et de payer les frais de scolarité.
- Les 10 % des frais administratifs sont dus en une seule fois par année scolaire. Ils ne sont pas remboursables quelle que soit la raison de l'annulation.

### **2) ANNULATION D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT:**

- Toute demande d'annulation d'inscription scolaire doit être formulée par écrit et motivée à l'adresse du directeur de l'établissement.

Les frais administratifs ne sont pas remboursables.

Si la demande d'annulation du dossier intervient avant le début des cours, l'école remboursera 90% des frais d'inscription.

Si la demande d'annulation intervient dans les 30 jours suivant le début des cours, les frais d'annulation sont de 30%.

Si la demande d'annulation d'inscription est formulée 30 jours après le début des cours, le paiement est définitivement acquis à l'établissement et aucun remboursement n'est effectué.

### **3) ABSENCES :**

- Toute absence doit être signalée par e-mail ou par téléphone.
- La Direction de l'établissement attire l'attention des élèves sur les conséquences d'absences trop fréquentes, même de courte durée.
- L'accumulation de retards sans justification valable entraînera des perturbations du bon déroulement des cours.

### **4) DEROULEMENT DES COURS :**

- Les cours se déroulent en principe en présentiel à l'école. Cependant, quelques cours pourront se dérouler à distance via une application ou un lien internet communiqué par l'administration en cas de nécessité.

**Je certifie que tous les renseignements donnés dans le présent formulaire sont exacts et je m'engage à respecter le règlement intérieur.**

**Sannois, le : .. / .. / 2022**

**Signature du tuteur**  
**(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)**

.....